

P-2V2 – MÉTHODE DE PRÉLÈVEMENT DES EAUX DE SURFACE

1. Introduction

Il peut être intéressant de caractériser un cours d'eau traversant un site pollué de manière à évaluer l'impact de ce site sur le cours d'eau en question.

Le ou les prélèvements seront réalisés dans une zone de courant homogène.

2. Dénomination des échantillons

On se référera à la méthode P-10 décrivant les prescriptions en la matière.

3. Conditionnement et flaconnage

Le flaconnage, clairement étiqueté, est constitué de flacons conformes aux exigences du laboratoire qui effectuera les analyses. Il est conseillé de conditionner certains flacons avec des réactifs stabilisants toujours en accord avec le laboratoire.

On se référera à la méthode P-1 décrivant les prescriptions en la matière.

4. Matériel, prélèvement et remplissage

De manière générale, l'ensemble du matériel utilisé pour le prélèvement est constitué d'un matériau n'affectant pas le résultat des analyses demandées.

Les flacons non préconditionnés sont rincés avec l'eau du point de prélèvement avant remplissage. En général, les flacons sont remplis à ras bord sauf contrindication du laboratoire.

4.1. Échantillon ponctuel

Lorsque le point d'échantillonnage n'est pas directement accessible, on peut être amené à mettre en œuvre du matériel de prélèvement soit par puisage, soit par pompage. Le matériel sera soigneusement rincé avec l'eau du point avant tout remplissage de flacons.

En cas d'accessibilité, il est conseillé de remplir les flacons directement dans le flux en veillant à se placer à l'aval courant afin d'apporter le moins de perturbations possible. Chaque flacon est immergé à la profondeur désirée ; le bouchon est alors retiré. Le goulot est dirigé vers l'amont. Les flacons pré conditionnés seront toutefois remplis à l'aide d'un cruchon afin d'éviter une dilution du conditionnement par débordement.

Un échantillon ponctuel est fortement sujet aux effets de pépites.



4.2. Échantillon composite

Afin de se prémunir autant que faire ce peut des effets de pépites, il est conseillé de constituer un échantillon composite qui couvrira une plage de temps ou de flux représentative de la variabilité supposée ou avérée.

Pour ce faire, on utilisera un échantillonneur automatique équipé d'une pompe péristaltique ; il sera réfrigéré à 4 °C.

5. Paramètres physico-chimiques

Lorsque les mesures des paramètres physico-chimiques sont demandées, elles sont effectuées dans un récipient ouvert sans simultanéité et dans l'ordre suivant :

- mesure de la conductivité,
- mesure du pH,
- mesure de la teneur en oxygène dissous.

La température est saisie sur la sonde de mesure de la conductivité. La mesure de la turbidité est réalisée sur des échantillons prélevés directement et indépendamment.

6. Filtration

Si l'analyse des métaux dissous est demandée, le flacon correspondant est rempli avec de l'eau filtrée à 0.45 µm. Cette filtration doit avoir lieu sur le terrain autant que possible. La méthodologie est la suivante :

- mesurer la turbidité (NTU) ;
- filtrer sur le terrain sur filtre à 0.45 µm. La façon la plus simple de procéder est de filtrer au moyen d'une seringue équipée du filtre adéquat. Les filtres seront à usage unique et seront renouvelés autant de fois que nécessaire pour remplir le flacon concerné ;
- si la filtration n'a pu avoir lieu sur le terrain (turbidité excessive par exemple), l'échantillon est dirigé vers le laboratoire dans un flacon **non acidifié** ; la filtration est alors effectuée au laboratoire dans les meilleurs délais ; ce délai est noté dans le rapport d'analyse.

Pour les autres paramètres concernant les eaux de surface, il n'y a pas de filtration.

7. Géoréférencement des points de prélèvement

On se référera à la méthode P-8 décrivant les prescriptions en la matière.

8. Conservation et transport

On se référera à la méthode P-1 décrivant les prescriptions en la matière.

9. Référence

ISO 5667-6.

ORIGINAL 2014